

FORMATION pratique et opérationnelle

La demande de permis de construire, la contestation par les tiers, le permis modificatif

Durée : 3h30

Dates :

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Coût :

● Visio & présentiel 450 € HT / stagiaire

● Intra : 650 € HT / stagiaire*

* hors frais de déplacement

Lieux :

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Pré-requis : Disposer de notions en droit de la commande publique, savoir candidater à un appel d'offre

Intervenant pédagogique :

Martial GROSLAMBERT, avocat

Public concerné

Dirigeant & Manager, chargé d'affaires, juriste

Méthodes mobilisées & pédagogiques

Support de présentation

Partage d'expériences

Cas pratiques

Délais d'accès

Réponse en moins de 48 heures à toute demande concernant cette formation par mail ou téléphone

Modalités d'évaluation des acquis

- Quiz en cours de formation
- Quiz en fin de formation pour s'assurer de la bonne acquisition des compétences

Les + de notre offre

- 10 ans d'expérience du formateur
- Une analyse de vos pratiques
- De nombreux documents pratiques et / ou fiches d'autocontrôles
- Attestation de présence

ENJEUX

- ✓ Comprendre les enjeux du droit de l'urbanisme
- ✓ Élaborer et déposer une demande d'autorisation
- ✓ Anticiper le risque contentieux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Savoir identifier les droits à construire sur un terrain
- ✓ Savoir élaborer un dossier de demande
- ✓ Savoir faire évoluer la portée de l'autorisation d'urbanisme
- ✓ Savoir comment réagir lorsque l'administration rend sa décision sur la demande de délivrance de l'autorisation
- ✓ Savoir anticiper le risque contentieux
- ✓ Savoir élaborer une stratégie en cas de recours

RESULTATS CONCRETS

- ✓ Maîtriser les différentes étapes permettant d'obtenir une autorisation de construire
- ✓ Sécuriser son opération

VOIR PROGRAMME DETAILLE CI-APRES

Pour tout renseignement : Xavier Monginoux 05.35.37.44.00

x.monginoux@juricial.com

La demande de permis de construire, la contestation par les tiers, le permis modificatif

Programme

Quelques notions et points clefs

- ✓ La police d'urbanisme
- ✓ La réglementation d'urbanisme (PLUi, PLU, POS, RNU)
- ✓ Le permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme
- ✓ Le certificat d'urbanisme

L'obtention d'un permis de construire

- ✓ La détermination des droits à construire sur un terrain : l'audit
- ✓ La préservation des droits à construire sur un terrain : la cristallisation
- ✓ L'élaboration du dossier de demande de permis de construire
- ✓ Le dépôt du dossier auprès des services instructeurs
- ✓ L'instruction du dossier
- ✓ L'évolution du permis en cours d'instruction de la demande

L'acceptation du permis de construire et ses suites

- ✓ La décision explicite accordant un permis de construire
- ✓ La décision implicite accordant un permis de construire
- ✓ L'évolution du permis de construire après sa délivrance

Le refus du permis de construire et ses suites

- ✓ La décision explicite refusant un permis de construire
- ✓ La conduite à adopter en cas de refus de délivrance du permis

La remise en cause du permis de construire

- ✓ La remise en cause par l'administration
- ✓ La remise en cause par les tiers
- ✓ La conduite à adopter pour sécuriser le permis
- ✓ La conduite à adopter pour juguler le risque contentieux

Le contentieux du permis de construire

- ✓ Le contentieux administratif :
 - Les contraintes induites par l'existence d'un recours
 - La conduite et la stratégie à adopter en cas de recours
- ✓ Le contentieux civil
- ✓ Le contentieux pénal